



FORMATION A LA SECURITE EN VUE DE L'HABILITATION ELECTRIQUE (Générale)

Public :

Tout électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des ouvrages électriques basses et hautes tension , et devant être habilité B1 (V), B2(V) et/ou BR, BC.

Moyen pédagogique :

1. Moyens théoriques

Vidéo projecteur
Revue professionnelle
Manuel du constructeur
Ordinateurs
Films
Classeurs cours

Durée :

3 jours soit 21 heures (dont ½ journée de pratique par groupe de 10 personnes maximum).

Dates, lieux et cout :

Voir calendrier

Validation :

En fin de stage et au vu des résultats, le formateur formulera, à l'employeur, un avis, afin de l'aider à définir le contenu du titre d'habilitation.

Objectifs :

- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger.
- Etre capable de mettre en œuvre les méthodes, procédures et prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510 pour intervenir sur les installations et équipements électriques dans les meilleures conditions de sécurité et de continuité de service.

PROGRAMME :

Notions élémentaires

Rappels des notions de base en électricité
Appellation des câbles et couleur des conducteurs ; symboles
Les risques d'origine électrique
Premiers secours à apporter aux électrisés

Danger et prévention du risque électrique

Contexte réglementaire
Protection contre les contacts directs et indirects
Dispositifs de protection
Les équipements de sécurité
Outils et appareils portatifs à main

La norme NF C. 18-510

Habilitation
Obligations de l'employeur
Les personnes intervenantes
Les ouvrages électriques
Les opérations
Les zones d'environnement
Les documents écrits
Les fonctions de l'appareillage

Opérations en Basse Tension ou Haute Tension

Intervention de dépannage et de connexion
Opérations avec présence de tension
Remplacement de fusibles et de lampes

Règles complémentaires (installations HT ou HT)

Les locaux réservés aux électriciens
La consignation en HTA
Travaux au voisinage en HTA
Opérations sur les canalisations électriques
Remplacement de fusibles

Formation pratique

Présentation des équipements électriques
Les dangers inhérents à ces différents équipements
Détermination de l'habilitation nécessaire en fonction des zones d'environnement et des travaux ou interventions confiées
Application des règles générales de sécurité